

Jeudi 12 avril 2018
18h15-20h00
Uni Mail
Entrée libre

Pédagogie participative ?

Écoles, savoirs
et citoyenneté

Les Entrevues de LIFE
www.unige.ch/fapse/life
life@unige.ch

© MaxPPP



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET
DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

衍 Les Entrevues de LIFE
Laboratoire Innovation Formation Education
Université de Genève
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Jeudi 12 avril 2018, 18h15-20h00, Uni Mail

Pédagogie participative ? École, savoir et citoyenneté

Tout enseignement demande la participation des élèves : comment apprendraient-ils sans suivre le raisonnement du maître, lire au tableau, consulter leurs manuels, écrire dans leurs cahiers, douter de leurs réponses, corriger leurs erreurs, confronter activement ce qu'ils croient savoir à des idées plus fiables et mieux fondées ? Mais si le travail scolaire implique toujours et plus ou moins ce genre d'engagement, les enseignants peuvent varier dans leurs manières de le délimiter : par exemple en s'en accommodant tant que faire se peut, ou en cherchant au contraire à l'étendre et à le susciter, sciemment ou non. Certains professionnels souhaitent d'abord que leurs auditeurs répondent à leurs questions, et restent silencieux le reste du temps. D'autres apprécient le travail de groupe et les échanges verbaux lorsqu'ils dynamisent les leçons. D'autres encore délèguent une partie de leur pouvoir à un conseil des élèves ou à une institution comparable. À la limite, on peut concevoir une classe, voire une école, comme un espace horizontal de coopération, où le libre-arbitre et le respect d'autrui ne peuvent se développer qu'avec le droit de comprendre et/ou de discuter les décisions. Les pratiques ordinaires peuvent bien sûr combiner plusieurs de ces options, mais elles confirment que le bon dosage ne se définit pas facilement. En circulant différemment, la parole favorise ou dessert forcément différents apprentissages. Le poids accordé à celle de l'élève dans la vie et le travail scolaires préfigure différentes citoyennetés, plus ou moins actives et éclairées.

Des *libres enfants de Summerhill* célébrés par Alexander S. Neill à l'*école-caserne* dénoncée par Fernand Oury, on ne compte plus les manifestes contestataires ayant mis en cause la domination de l'école et des enseignants sur la vie et l'esprit des enfants. De la *classe coopérative* de Célestin Freinet aux *écoles démocratiques* de Sudbury, des pédagogies alternatives ont d'ailleurs essaimé aux marges de l'école publique, interrogé sa fonction politique et en partie influencé ses pratiques. Tant et si bien que l'État enseignant et ses agents peuvent désormais se voir alternativement reprocher de laisser trop ou trop peu les élèves s'exprimer : choisir ce qui leur plaît, se plaindre lorsqu'ils sont mécontents, réclamer des comptes, crier à l'inéquité, jusqu'à prier leurs parents (ou leurs avocats) de se pourvoir en justice. La démocratisation par l'école devait idéalement produire plus d'égalité, mais elle peut aussi pousser les individus et les milieux les plus influents à défendre leurs intérêts et leurs préférences, au détriment du lien social et de l'aura des institutions. Les vases communicants entre ce qui se passe *dans* et *hors* de l'école ajoutent donc une complication : quelles règles imposer aux élèves si l'on admet que décréter trop tôt leur autonomie revient à programmer naïvement le chacun pour soi au nom de la liberté ?

Notre époque est donc celle de la complexité. Impossible de rêver d'un « retour à l'ordre », soit par une hypothétique main de fer, soit par un jardin d'Éden enfin redécouvert. Trop d'utopies nous en ont dissuadés. La participation ne peut pas être la panacée en éducation, mais il paraît tout autant impossible de s'en passer. Le problème serait moins de militer « pour ou contre » cette ressource que de définir lucidement ce qu'elle peut ou non apporter, et à quelles conditions : conditions

internes à l'école et aux compétences des enseignants ; et conditions externes – économiques, culturelles, sociales et politiques – touchant la sauvegarde du bien commun et sa résistance contre les forces centrifuges susceptibles de le menacer. Du haut en bas de l'institution, des plans d'études aux situations didactiques en passant par la gouvernance des établissements, les règlements d'école et les systèmes de sanction, l'enseignement a sans doute besoin d'une idée ambitieuse de la démocratie pour s'orienter. Et il ne peut la trouver que s'il se sent solidaire de la démocratie telle qu'elle est : imparfaite, traversée mais aussi nourrie de contradictions et de tensions, doutant d'elle-même et de sa capacité à faire corps face aux régimes autoritaires.

Pour le plan d'études romand (PER), l'éducation à la citoyenneté est « destinée à préparer les élèves à participer activement à la vie démocratique en exerçant leurs droits et leur responsabilité dans la société ». Elle a une composante de « pratique citoyenne » qui devrait permettre aux élèves, dès le début du premier cycle, de prendre la vie scolaire – ses contraintes, ses règles, ses conflits, ses débats – comme un objet de formation. D'un côté, l'institution attend des comportements et des attitudes qu'une pédagogie peut normaliser de manière implicite et/ou non négociée. D'un autre, ses programmes peuvent viser la construction didactisée de connaissances juridiques et civiques (qu'est-ce qu'une loi, un juge, la justice, la différence entre légalité et légitimité, etc.). Les deux choses peuvent se s'associer, mais aussi et partiellement se contredire si le lexique démocratique s'enseigne sur un mode despotique. Dans l'idéal, les élèves devraient apprendre en « s'impliquant de manière citoyenne dans l'école, notamment à travers des structures participatives (conseils de classe, conseil d'école) ». Mais de là, les pratiques observables peuvent varier, ne serait-ce que parce que la prescription doit être interprétée : qu'est-ce que s'impliquer *de manière citoyenne* dans sa scolarité ? Les citoyens ont le droit de voter, mais aussi celui de se déplacer, de voyager, de commercer, de signer des contrats, de se marier, de fonder des associations, etc. Ce n'est pas le cas des enfants. À l'école, les portes sont fermées, les bonnes notes ne s'achètent pas, se lever de sa chaise doit souvent être autorisé. Quelle que soit la liberté envisagée, la personne majeure a en charge la sécurité mais aussi les apprentissages des personnes mineures : le lien éducatif est asymétrique, qu'on le veuille ou non ; c'est un fait, mais qui ne dit pas si l'enseignant doit imposer, taire, justifier, voire mettre en débat ce dénivelé.

À Genève, l'école publique – en particulier primaire – a pu faire figure de pionnière en matière de pratiques participatives, notamment par le développement de conseils de classe et de conseil d'école depuis le début des années 1990. Inspirées librement de techniques issues de la pédagogie Freinet et de la pédagogie institutionnelle, les dispositifs coopératifs sont restés vivaces dans certains établissements, plus discrets ou fluctuants dans d'autres. Ils sont parfois (mais pas toujours) en lien direct avec des savoirs et des compétences dont ils finalisent la construction : lire, écrire, débattre, argumenter, planifier, schématiser, etc. Ils peuvent être interrogés par analogie entre eux, mais aussi par confrontation avec des démarches plus ou moins radicales, pratiquées et promues par des écoles alternatives du secteur privé. Mettant tantôt l'accent sur la liberté et la créativité, tantôt sur la coopération et la solidarité, tantôt sur les droits et la légitimité, les différentes traditions – souvent militantes – gagnent sans doute à être soigneusement comparées. Moins pour les hiérarchiser que pour mieux comprendre leur impact réel sur l'expérience scolaire des élèves, leurs apprentissages et, in fine, leurs compétences citoyennes et leur *pouvoir d'agir* en société.

Cette *Entrevue* de LIFE est organisée à l'occasion de la publication du livre *La participation des élèves : effet de mode ou nécessité ?* (voir annexe). Elle croisera trois témoignages d'enseignant.e.s pratiquant le conseil d'élèves selon des philosophies et dans des contextes variés (privés ou publics).

Le débat sera conduit afin d'identifier les enjeux pédagogiques et politiques des rapports entre l'école et la Cité, mais aussi entre la démocratie telle que nous la connaissons et telle que nous pourrions ou aimerions la faire évoluer.

Programme

18h15 | Accueil et introduction : Philippe Haeberli & Olivier Maulini.

« École, savoirs, citoyenneté : quelle participation des élèves pour quels apprentissages ? »

18h30 | Trois points de vue (15' chacun) sur deux questions : Emmanuel Gameiro (École Vivante pour une Nouvelle Humanité), Diana Bouza & Delphine Vergère (La Voie Lactée, école primaire active spécialisée), Nathalie Studli (instruction publique, établissement Lignon/Aïre).

1. Dans votre école, à quoi et dans quels lieux particuliers les élèves participent-ils plus ou moins activement ?
2. Du point de vue de la citoyenneté, qu'apprennent-ils à cette occasion qu'ils n'apprendraient pas autrement ?

19h15 | Questions et discussion avec la salle.

20h00 | Clôture : Olivier Maulini, LIFE.

Vient de paraître

Haeberli, Ph., Pagoni, M. & Maulini, O. (Ed.) (2017)

La participation des élèves : effet de mode ou nécessité ?

Paris : L'Harmattan.



Au moment où les démocraties sont confrontées aux défis de l'extrémisme, de la haine et de la compétition entre les personnes et les communautés, il paraît utile d'étudier la façon dont le lien social et la citoyenneté peuvent s'apprendre et se pratiquer à l'école. Cet ouvrage propose une analyse élargie des enjeux relatifs à la participation des élèves dans les situations scolaires en se reposant sur des contributions de différents pays européens pour croiser les contextes et dégager les régularités et variations de l'enseignement.

Philippe Haeberli est conseiller pédagogique au pôle de soutien à l'enseignement et l'apprentissage de l'Université de Genève et coordonne les formations pour les enseignants universitaires. Maria Pagoni est professeur en sciences de l'éducation (Lille 3) et directrice de l'équipe Profeor-CIREL (E.A. 4354). Elle a notamment mené des recherches sur les pédagogies coopératives, l'éducation à la citoyenneté et les professionnalisations des acteurs de l'éducation. Olivier

Maulini est professeur associé à l'Université de Genève et responsable du Laboratoire de recherche Innovation-Formation-Education (LIFE). Ses recherches portent notamment sur les pratiques pédagogiques et le métier et la formation des enseignants.

Sommaire :

Introduction générale - Philippe Haeberli et Maria Pagoni

Première partie : Participation et socialisation - Olivier Maulini

1. Participation des élèves, justice scolaire et décence de l'école : des dispositifs aux réalisations - Jean-Paul Payet

2. Les élèves de maternelle face à l'autorité scolaire - Rachel Gasparini

3. La régulation des comportements dans les conseils : entre discussion et inculcation - Mireille Froment

4. Introduction de la note de vie scolaire : entre devoir d'obéissance et prise d'initiative - Léa Pontier

Deuxième partie : Participation et délégation - Olivier Maulini

5. L'éducation à la citoyenneté et la participation des élèves : un discours et des pratiques d'acteurs entre émancipation et normalisation ? (1990 - 2010) - Céline Chauvigné, Richard Étienne et Loïc Clavier

6. Enjeux et mise en œuvre de la participation des élèves au lycée - Sylvie Condette

7. Elève et citoyen : des statuts inconciliables ? - Agnès Grimault-Leprince et Pierre Merle

Troisième partie : Participation et droit(s) - Olivier Maulini

8. Les perspectives des élèves sur la scolarité : reconsidérer la participation, le pouvoir et les inégalités quotidiennes à l'école - Audrey Osler

9. Etude exploratoire de la pratique du droit au niveau de la responsabilité et de la sanction chez des collégiens, des enseignants et des professionnels du droit - Johanne Masclet

10. Justice et droit(s) dans les conseils d'élèves - Philippe Haerberli

Quatrième partie : Participation et formation - Olivier Maulini

11. Quels cadres de référence pour problématiser les situations dans les conseils coopératifs au cycle 3 ? - Maria Pagoni

12. L'implication des professeurs dans les programmes d'éducation à la participation citoyenne. Le cas du « Parlement des Jeunes » à Séville- Nicolás de-Alba-Fernández et Francisco F. García Pérez

13. Pratiques à visée philosophique à l'école : présentation et analyse d'un dispositif de formation en formation initiale des enseignants - Philippe Inversin et Bernard Wentzel

14. Concept de dévolution des dilemmes dans les débats moraux en cycle II et compétences professionnelles de l'enseignant - Line Numa-Bocage

Poursuivons le débat : retour sur la participation des élèves et la formation du citoyen dans les institutions scolaires - François Audigier et Richard Étienne